Le Jardin de Cocagne Angevin

RAPPORT d'activités

2023

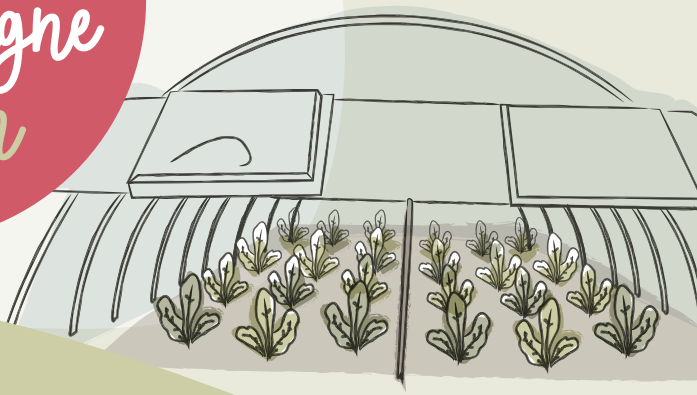

Spécial anniversaire 25 ans Spécial anniversaire

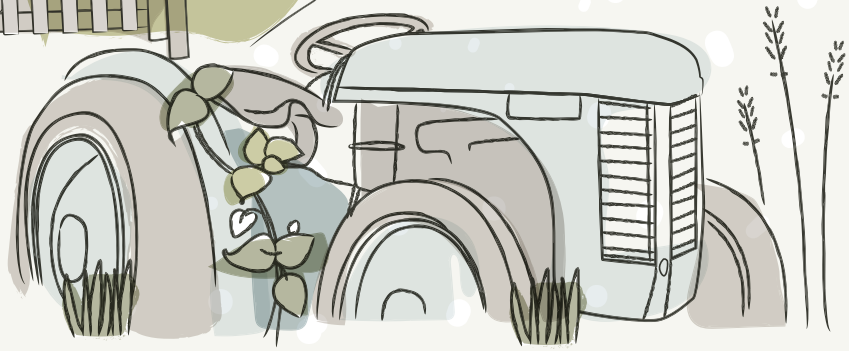

MEMBRE DU RÉSEAU COCAGNE

Sommaire

RAPPORT MORAL 4

1/ PRÉSENTATION DU JARDIN DE COCAGNE ANGEVIN 6

- Solidaires dans la durée… 25 ans d'histoire 6
- Territoire d'implantation et dynamique territoriale 7
- L'Équipe du Jardin 8

2/ UNE MISSION SOCIALE BASÉE SUR LE DROIT AU TRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE 10

- Le chantier d'insertion (ACI) 10
- Zoom sur le public accueilli et l'accompagnement proposé 11
- Portrait de jardinier 13

3/ UNE MISSION AGRICOLE ATTACHÉE AU RESPECT DU VIVANT, POUR DÉFENDRE LA TERRE 14

- La production maraîchère certifiée bio 14
- Les circuits-courts de commercialisation 15

4/ UNE MISSION ALIMENTAIRE, TERRITORIALE, AXÉE SUR L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE ET LA JUSTICE SOCIALE 16

- Les Paniers Solidaires 16
- Mon p'tit Marché - Fruits et légumes solidaires 17
- La Plateforme de lutte contre le gaspillage alimentaire 17

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES 19

Directeur de la publication : Julien Lemarchand, directeur de l'association
Conception et Mise en page : Clément - Sauvage sauvage-communication.fr
Illustrations : Coline Duchenne - colineduchenne.com
Crédits Photos : Thomas Bonnet / Le Jardin de Cocagne Angevin
Impression sur papier recyclé PEFC : Elographic - mai 2024

Les faits marquants
ET LES CHIFFRES CLÉS 2023

Ré-adhésion au Réseau Cocagne

MEMBRE DU RÉSEAU COCAGNE

70 salariés dont 56 en insertion

330 adhérents

150 bénévoles

7 hectares de terres agricoles cultivées en bio

40 variétés de légumes cultivés

110 tonnes de fruits et légumes sauvés du gaspillage

280 paniers de légumes distribués en moyenne chaque semaine (contre 220 en 2022)

Lancement du projet « Paniers solidaires »

PANIERS SOLIDAIRES

+ DE 500 bénéficiaires de l'aide alimentaire accueillis chaque semaine (+16%)

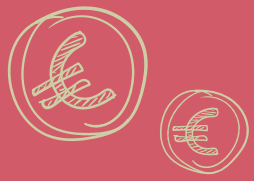

Participation à la **Course des Héros** (7 000 € de dons collectés) et à la soirée caritative **Angers pour le Bien Commun** (18 000 € de dons collectés)

Rapport moral

PAR BRUNO LECLERC, PRÉSIDENT

Avec la clôture de l'exercice 2023, vient le temps du bilan d'une année riche en actions. C'est aussi le moment de mesurer le travail accompli depuis la création du Jardin de Cocagne Angevin il y a 25 ans.

Au-delà du rapport d'activités qui détaille et illustre les actions et les chiffres de ces deux périodes, il convient de présenter l'action du Conseil d'Administration, fortement renouvelé en juin 2023, qui a, tout au long de l'exercice, poursuivi le travail engagé depuis 1999 et continue de porter les valeurs du Jardin.

Nous nous sommes mobilisés pour mettre en œuvre les orientations stratégiques votées lors de l'AG de mai 2023 :

Poursuivre notre vocation de lutte contre l'exclusion et accompagner les plus vulnérables dans un cadre renouvelé

- En assurant la promotion du droit au travail et en contribuant au plein emploi : C'est dans ce cadre que nous nous nous sommes impliqués dans les manifestions autour de la braderie du social, dans les actions portées par la FAS, les ACI et le réseau Cocagne ainsi que l'association pour le plein emploi solidaire et son tour de France du plein emploi solidaire.

- En adoptant un modèle économique qui permette d'assurer notre viabilité financière et la poursuite de nos actions :
  - Une nouvelle organisation du travail a été mise en place, dans le respect de notre mission d'insertion, le nombre de jardiniers ayant été progressivement réduit afin de pouvoir les accueillir dans des conditions plus acceptables compte tenu de la vétusté de notre outil de travail et afin de garantir la qualité de notre accompagnement.
  - Le plan de culture a été optimisé afin de produire dans de meilleures conditions les quantités adaptées à nos besoins, et une réflexion a été menée sur le développement des ventes qui se traduit déjà dans les faits en 2024.

- En recherchant à améliorer les conditions de travail, d'hygiène, et de sécurité pour l'ensemble de ceux qui œuvrent au sein du Jardin : Pour cela nous avons lancer la recherche d'un nouveau site, recherche qui se traduit dès cette année 2024 par l'identification un ou deux sites et la réalisation d'une étude de faisabilité.

Agir pour inclure plus de bio dans l'aide alimentaire

C'est déjà une réalité avec l'intégration de légumes bio du Jardin dans l'approvisionnement des P'tits Marchés et la recherche de partenariats pour la mise en place de paniers solidaires qui a trouvé son aboutissement opérationnel dès 2023 en partenariat avec le Secours Catholique, et plus encore en 2024 avec une offre dédiée aux étudiants mise en place depuis avril 2024.

Renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires et évoluer vers un modèle de gouvernance plus partagé en donnant une plus grande place aux usagers du Jardin de Cocagne Angevin et aux acteurs locaux

C'est l'objectif de la proposition d'évolution des statuts soumise à cette AG et qui doit permettre notamment d'ouvrir la gouvernance sans pour autant perdre nos valeurs et notre indépendance.

Dans le même temps, après une année 2022 déficitaire, les efforts menés pour la recherche de nouveaux financements et la mise en place d'une nouvelle stratégie économique ont permis un retour à un résultat positif en 2023. Les résultats d'un diagnostic externe que nous avons fait réaliser ont conforté les orientations déjà engagées. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Pourtant l'année 2023 n'a pas été de tout repos : guerres, tensions sociales et économiques auxquelles se sont ajoutées :

- Une politique gouvernementale peu favorable qui reste sourde aux cris du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, toujours écarté des revalorisations salariales promises lors du Ségur du Social, qui génère une baisse de l'attractivité de nos métiers et qui traduit une non reconnaissance des services rendus en termes de prévention et de cohésion sociale.

- Une inflation généralisée induisant une hausse des charges non compensée par nos partenaires publics, à l'exception du Conseil Départemental qu'il faut saluer pour avoir revalorisé sa subvention de 6%.

- Une crise du monde agricole dont nous faisons partie par notre principale activité support. Là encore, le Gouvernement a fait le choix de privilégier la filière conventionnelle et d'adopter une vision court terme, en contradiction avec les enjeux de transition agricole et d'urgence environnementale. Dans le même temps, la Politique Agricole Commune de l'Europe va jusqu'à arrêter les aides au maintien à l'agriculture bio à compter de l'année prochaine.

Pour autant nous avons aussi des sources de satisfactions :

- Le développement de nos relations positives avec de nombreux acteurs locaux et le soutien que nous apporte le réseau Cocagne,

- Les contributions financières de nombreux donateurs qui reconnaissent l'intérêt de notre action,

- L'implication quotidienne de l'équipe permanente qui agit avec efficacité et professionnalisme,

- L'engagement des nombreux bénévoles sans lesquels le Jardin de Cocagne Angevin ne pourrait fonctionner,

- Et bien sûr le sourire des Jardiniers et Jardinières qui sont au cœur de notre mission.

Il convient de tous les remercier et d'y associer André Cottenceau qui a présidé aux destinées du Jardin de décembre 2020 à juin 2023.

Pour conclure, faisons nôtre le dernier appel de Claude Alphandéry, grande figure de l'économie sociale et solidaire, décédé il y a quelques mois :

« Avec les forces qui me restent, c'est de vous inciter à tout mettre en œuvre pour que ce qui a motivé ma vie, le combat contre le fascisme, contre la barbarie et pour les droits humains, soit à nouveau mobilisé dans une grande alliance humaniste des forces de vie.
Agissez comme si vous ne pouviez pas échouer. »

BRUNO LECLERC,
Président

Présentation

DU JARDIN DE COCAGNE ANGEVIN

SOLIDAIRES DANS LA DURÉE… 25 ANS D'HISTOIRE !

Fondée en 1999 sous l'impulsion du réseau Culture et Liberté (association d'éducation populaire), l'association Le Jardin de Cocagne Angevin avait pour objectif de proposer des solutions aux personnes en situation d'exclusion sur le territoire d'Angers, en s'appuyant sur le levier « travail », et donc l'insertion par l'activité économique.

C'était le démarrage des premiers Jardins de Cocagne : 1er Jardin en 1991 dans le département du Doubs, création du Réseau national en juillet 1999.

Depuis sa création, l'association a accueilli **plus de 1 000 jardiniers et jardinières** sur le Chantier d'insertion, et mobilisé **plus de 6 000 adhérents** (abonnés aux paniers, bénévoles ou simples sympathisants).

Quelques dates clés :

1998
Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions

17 février 1999
Création de l'association « Le Jardin de Cocagne Angevin »

6 mars 1999
Parution au Journal Officiel

Juillet 1999
Démarrage du Chantier d'insertion en maraîchage bio, premiers jardiniers embauchés

2005
Reconnaissance législative des Ateliers et chantiers d'Insertion (ACI)

2008
Loi généralisant le Revenu de Solidarité Active (RSA) et réformant la politique d'insertion

Année du record des paniers distribués : **670 paniers / semaine !**

4 PRINCIPES STRUCTURENT LE PROJET ASSOCIATIF

Lutte contre l'exclusion
Accueil pour tous sans condition de savoir-faire.

Respect de la personne
Accompagnement global, tant personnel que social et professionnel. Un temps d'écoute et d'entretien, un diagnostic partagé avec la personne en insertion, une adaptation des tâches aux possibilités et aux projets de chacun.

Solidarité
En tissant des liens entre les personnes en insertion, les adhérents, l'équipe permanente, les bénévoles, les différents partenaires sociaux, médicaux et professionnels.

Recherche des modalités d'une insertion durable
Car il est difficile d'admettre qu'à l'issue d'un parcours profitable, mais limité dans le temps, il n'y ait pas une suite positive pour chacun.

TERRITOIRE D'IMPLANTATION ET DYNAMIQUE TERRITORIALE

Notre périmètre d'intervention se situe à l'échelle d'Angers Loire Métropole : **29 communes, environ 310 000 habitants, dans un rayon de 20km.**

Nous disposons de 5 sites de production pour une surface totale de 15,5 Hectares. Nous disposons également d'un box d'environ 50m² au Marché d'Intérêt National (MIN) d'Angers où nous développons une Plateforme de Lutte contre le gaspillage alimentaire. Et nous intervenons dans 10 Maisons de Quartier d'Angers au titre de l'aide alimentaire (nous disposons d'une habilitation régionale).

De plus, l'association :

- adhère à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS)
- adhère au réseau COCAGNE
- adhère au Réseau des Chantiers d'insertion du Maine-et-Loire (ACI 49)
- adhère à l'IRESA (Inter-Réseau de l'Economie sociale et solidaire en Anjou)
- adhère au GABB Anjou[1] et à la CAB Pays de la Loire[2]
- est membre du Comité territorial « Angers Confluences » animé par la Chambre d'agriculture
- est membre fondateur de l'OFIPA (Organisme de formation pour l'insertion professionnelle en Anjou)
- est membre du Conseil de développement du Pays d'Angers
- est membre du Conseil d'administration du « Réveillon de l'Amitié » et co-fondateur de « Fabrik Café »

[1] GABB Anjou : Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire
[2] CAB Pays de la Loire : Coordination Agro Biologique (regroupement des GABB à l'échelon régional)

2009
Le Jardin de Cocagne Angevin est reconnu d'intérêt général

2010
Création de la Plateforme de Lutte contre le Gaspillage

2011
Lancement des Filets Solidaires

2013
Année du record des Filets Solidaires : plus de 1000 filets distribués en une semaine sur Angers

2015
Inauguration du Marché de Cocagne à La Bouvarderie

2022
Inauguration de la Ferme urbaine de la Roseraie en partenariat avec la Soclova, et lancement du projet « Mon p'tit Marché – Fruits et légumes solidaires »

2023
Lancement des Paniers Solidaires

L'ÉQUIPE DU JARDIN

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles élus.

Conseil d'administration de l'association

Bruno LECLERC, Président,
Denis BLOUIN, Vice-Président,
Chantal BOURGUET, Trésorière,
Jocelyn LECLERC, Secrétaire,
Audrey FEDERKEIL (membre du Bureau),
Pierre LEGAY (membre du Bureau),
Jeanne-Marie GOUBIN (membre du Bureau),
Jean-Pierre GILLARD,
Francine JUHEL,
Isabelle FOURRE,
Bruno DUPONT
Jean-Paul PASQUIER,
Henri PEYRARD

VIE ASSOCIATIVE

La gouvernance associative repose sur les réunions de Bureau, de Conseil d'administration et sur les Commissions de travail. En 2023 ont eu lieu : 10 réunions de Conseil d'administration, autant de réunions de Bureau, et 4 réunions de Commissions.

+150 bénévoles

mobilisés sur le terrain

Le Jardin de Cocagne Angevin peut s'appuyer sur plus d'une centaine de bénévoles citoyens engagés concrètement pour mettre en œuvre nos missions : aide alimentaire, cours de français, aide au maraîchage, lien social, livraisons de paniers, bricolage, travaux administratif et financier…

Les différentes missions sont mises en œuvre par une équipe de

Salariés permanents

14,04 ETP SALARIÉS au 31 déc. 2023

Julien LEMARCHAND
Directeur

Sophie VAN GHELUWE
Responsable administrative et financière

Hakan BOZ
Assistant administratif et financier

Christelle LEVESQUE
Accompagnatrice socio-professionnelle

André GOUVRION
Chargé de mission Plateforme de lutte contre le gaspillage

Manon THOMAS
Chargée de projet accessibilité alimentaire

Luc BROUARD
Responsable d'exploitation, chef de culture

Jacqueline DANET
Responsable des accompagnements

Rémy LUISIER
Coordinateur des supports d'activités

Sophia DIEUMEGARD
Responsable commercialisation et coordinatrice des projets d'aide alimentaire

Claire THOMAS
Encadrante technique, pédagogique et sociale

Sonia MALINGE,
Encadrante technique, pédagogique et sociale

Thomas ROSIER
Encadrant technique, pédagogique et social

Géraldine DELHUMEAU
Encadrante technique, pédagogique et sociale

Accueil de Stagiaires

Le Jardin de Cocagne Angevin est une structure d'accueil pour les personnes en formation et se veut un **site qualifiant.** Dans la mesure de nos possibilités, notre objectif est d'accueillir entre 4 et 6 stagiaires par an sur différentes fonctions (production maraîchère, accompagnement social, gestion et développement de projet…).
En 2023, nous avons accueilli 4 stagiaires.

Dorine et Tom

NOUVEAU

Depuis le 14 novembre 2023 nous accueillons 2 Services Civiques pour une mission de 8 mois, en partenariat avec l'association UnisCité.

Une mission sociale

BASÉE SUR LE DROIT AU TRAVAIL DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Notre métier est d'accueillir et d'accompagner des femmes et des hommes en recherche d'emploi et de créer les conditions d'un retour à l'activité en leur permettant de retrouver dignité et confiance via un travail valorisant.

Nous affirmons la valeur du travail dans la construction et la réalisation personnelle. Nous sommes attachés à la défense du droit au travail dans une logique émancipatrice comme du droit au travail dans une logique protectrice.

LE CHANTIER D'INSERTION (ACI)

Notre Jardin maraîcher est bâti comme un **outil d'insertion sociale et professionnelle.** Les postes de travail sont des lieux de montée en compétences pour la reprise de confiance en soi de personnes qui étaient pour la plupart au chômage de longue durée, et avec qui nous entamons une nouvelle phase de leur parcours professionnel.

Pour beaucoup également, il s'agit de leur premier emploi !

Les jardiniers sont employés sur des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI), renouvelables jusqu'à 2 ans. Ils travaillent entre 20h et 35h par semaine, bénéficiant durant leur temps de travail d'un accompagnement, individuel et collectif, pour favoriser leur retour à l'emploi durable.

Aujourd'hui ce sont 56 salariés en insertion accueillis chaque jour sur le Jardin.

Les jardiniers et jardinières travaillent à la production des légumes bios du semis à la récolte. Ils participent également à la confection des paniers, à leur livraison et à leur distribution, permettant de créer du lien avec les adhérents-consommateurs et de valoriser ainsi leur travail. Ils effectuent l'ensemble des activités d'entretien et de maintenance de la structure. Cela permet de développer des compétences diverses, des savoir-faire et savoir-être transférables dans d'autres métiers.

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ ET LE PUBLIC ACCUEILLI

L'accompagnement que nous réalisons doit d'abord permettre à chaque personne de prendre conscience de ses qualités.

Notre pédagogie est basée sur l'écoute, la bienveillance, le respect de chaque personne, les savoirs être et les savoirs faire, sur la valorisation du travail comme outil de (re)construction personnelle, sur la recherche de solutions en fonction de chacun.

Nous nous attachons également à ce que la démarche de retour à l'activité procède d'un choix personnel et cherchons pour cela à débloquer les situations susceptibles d'entraver les parcours. L'objectif est de créer une dynamique collective vertueuse dans laquelle chaque salarié est acteur, riche de son expérience et de ses différences, et se sente impliqué.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS MISES EN PLACE AU NIVEAU DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- *Apprentissage du français*
- *Apprentissage des actes administratifs*
- *Ateliers numérique*
- *Actions autour de la santé : séances sur la prise en compte de sa santé, action autour de l'alimentation, cycle mensuel*
- *Actions d'information autour des droits à la retraite*
- *Actions autour de la mobilité : plateforme de mobilité, prêt de vélo, apprentissage du vélo, mise en place d'actions autour du permis*
- *Actions autour de la reconnaissance du handicap*
- *Aménagement des horaires vis-à-vis des gardes d'enfant*
- *Actions de formation autour des (bons) gestes et postures dans l'acte de travail*
- *Actions de découverte des métiers, visites d'entreprises (particulièrement pendant Made in Angers)*
- *Actions pour comprendre le bulletin de salaire*
- *Périodes d'immersion en entreprise (PMSMP[3])*

La plupart de ces actions sont conduites avec des partenaires du territoire (MSA, GREF[4], AFODIL, ADEME, ALIA, OFIPA[5], Envergure…).

[3] PMSMP : période de mise en situation en milieu professionnel

[4] GREF : GRoupement des Educateurs sans Frontières

[5] OFIPA : Organisme de Formation pour l'Insertion Professionnelle en Anjou (créé par 5 structures d'insertion par l'activité économique, dont le Jardin de Cocagne Angevin)

Caractéristiques du public en 2023

34
entrées en CDDI

102
jardiniers accueillis au Jardin sur l'année

64% **36%**

Les candidatures sont majoritairement masculines, mais nous sommes attachés au Jardin à la mixité et à l'égalité homme-femme dans nos équipes. Nous développons en interne une véritable culture de l'accueil des femmes, en recherchant avec elles les solutions pour leur permettre de tenir dans l'emploi.

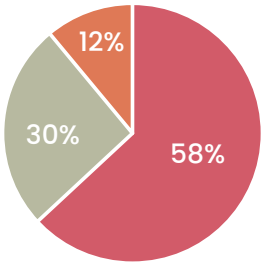

- de 25 ans
entre 25 et 50 ans
+ de 50 ans

(ils étaient 26% en 2022, 15% en 2021 et 8% en 2015)

42% issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)

46% sont de nationalité étrangère (18 nationalités différentes)

(ils étaient 31% en 2015)

LES FREINS À L'EMPLOI

59%
sont sans qualification

Seul **20%**
des salariés ont le permis et un véhicule

Nous mettons en place des prêts de vélo ce qui permet à 20% d'être plus autonome dans leur trajet (bus/jardin).

39% des jardiniers ont des contraintes liées à la garde d'enfants, ce qui implique des aménagements horaires pour 36 situations.

19% sont concernés par des problématiques d'addiction.

LES SORTIES EN 2023

Durée moyenne du parcours : **19 mois**

11
EN EMPLOI / FORMATION

- 3 en CDI ou CDD de + 6 mois
- 1 en CDD de moins de 6 mois (industrie, agriculture, services)
- 1 Contrat aidé secteur marchand (hors IAE)
- 1 vers une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
- 5 Emploi temporaire (intérim, saisons, CDD, intérim de - de 6 mois)

- **1 personne** orientée vers un autre partenaire
- **1 personne** est partie à la retraite
- **2 personnes** ont arrêté leur contrat pour des raisons de famille
- **11 personnes** pour des raisons de santé

17 EN RECHERCHE D'EMPLOI :
- 6 pourraient tenir dans un emploi classique
- 11 pourraient tenir dans un emploi accompagné

5 personnes *dont nous sommes sans nouvelle*

Portrait de jardinier

André[6] est arrivé sur le Jardin le 6 avril 2021. Il allait avoir 60 ans en mai et avait passé de nombreuses années à travailler dans l'horticulture.

« J'ai passé un CAP dans les années 1980. Ma carrière professionnelle tourne essentiellement autour de l'horticulture. Je garde des bons souvenirs de cette période où j'ai appris le métier. J'aime travailler dehors, je respire.

A un moment de mon parcours professionnel, je suis arrivé dans une entreprise où tout a basculé. C'était la compétition avec une ambiance de m…, des chefs jamais contents, on se faisait engueuler pour un oui pour un non. Alors, j'ai commencé à me désintéresser du boulot. L'ambiance était chacun pour soi, tout le monde se tirait dans les pattes… Un jour, ce qui devait arriver, arriva : je me suis fait viré après mettre pris la tête avec un chef. Le manque de respect me foutait hors de moi.

Avant d'arriver au Jardin, ça faisait environ 8 ans que j'étais à rien faire, découragé, pris dans le cercle du chômage, attiré insidieusement par le bar. Ha ! le bar : lieu de rencontre pour briser la solitude, donner un rythme à la semaine puis, à la journée, pour finir par m'y s'installer complètement et ne plus distinguer la couleur du jour.

Autant dire que lorsque je suis arrivé au Jardin, j'étais plutôt à cran. Je n'avais pas trop envie de recommencer dans ce travail. J'avais des appréhensions, des craintes, de la colère. J'avais peur, j'avais perdu tous mes repères après cette longue période de chômage.

Mon premier contrat au Jardin, j'étais nerveux. Je n'étais pas sûr de moi. Il me faut du temps avec les gens et au Jardin, ça bouge sans arrêt. En plus, redémarrer un travail à 60 ans, quel avenir ? D'un côté, ma référente me parlait de trouver un travail après le Jardin et moi, je me disais : j'ai 60 ans, alors je vais être à la retraite. Bref, on faisait un bras de fer.

Le renouvellement du contrat au Jardin a été un déblocage. J'ai pris conscience que je n'avais pas vu passer les 6 mois, que j'avais appris des choses, que l'ambiance me convenait, que je reprenais confiance dans les actes de travail, que je pouvais ne pas être en conflit avec le chef, bref que je pouvais m'épanouir.

J'ai retrouvé un lieu de travail, mais surtout un lieu humain. Et là, y'a pas photo ! Le Jardin m'a permis de comprendre que chacun avait des difficultés et que ce n'était pas la compétition au travail qui comptait. Mais changer sa façon de voir les choses demande du temps.

Je me suis investi dans les distributions, j'ai continué à travailler dans les champs avec parfois le besoin d'être seul dans ma tâche de travail. Être toujours une dizaine à travailler ensemble, ce n'est pas toujours simple. Moi, je préfère les petits groupes.

Grâce au Jardin, j'ai pu participer avec la MSA à un atelier pour étudier mes droits à la retraite. Je savais que je n'allais pas avoir grand-chose.

Le Jardin m'a proposé de continuer après mes deux ans afin de continuer d'ouvrir des droits.

Je me rends compte que mon corps vieillit. Retrouver du travail semble compliqué. Il faudrait du 26 ou 28h semaine. Aujourd'hui, je me rends compte que lorsqu'on fait une journée de plantation, le lendemain, j'ai mal aux genoux, ça rouille quoi…. J'ai 62 ans.

Je suis arrivé à cran, en colère, nerveux. Je vais repartir apaisé, j'ai repris confiance pour la suite. Je vais garder un très bon souvenir du Jardin. *L'ambiance est détendue même en travaillant. On se donne des coups de main. Je vais partir du Jardin et en fait, je vais garder des copains et ça, ça n'a pas de prix. »*

[6] Le prénom a été modifié

Une mission agricole

ATTACHÉE AU RESPECT DU VIVANT, POUR DÉFENDRE LA TERRE

La terre nourricière qui maintient les êtres vivants, support du travail quotidien du Jardin de Cocagne, mérite pour cela égards et ménagement. Nous en prenons soin avec humilité, mais exigence, à la lettre de la certification « Agriculture Biologique[7] », et au-delà, dans l'esprit de progrès de ses fondateurs et de ses pionniers actuels. La préservation de la santé des travailleurs et des consommateurs constitue également un axe prioritaire de nos pratiques agro-écologiques.

Nous contribuons au mouvement de la bio en étant membre du GABB[8] Anjou et de la CAB[9] Pays de la Loire. Nous participons également au Comité territorial Angers Confluences animé par la Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire.

LA PRODUCTION MARAÎCHÈRE CERTIFIÉE BIO

Nous cultivons toute l'année **une quarantaine de variétés de légumes** selon les principes de l'agriculture biologique, sur une **surface totale de 15,5 hectares**, soit environ **80 tonnes de légumes** produits chaque année.

Le maraîchage diversifié présente un intérêt pédagogique et social important : il offre une multitude de tâches de travail, tout en favorisant une connexion à la nature qui est apaisante dans des parcours de vie difficiles.

Cependant, le maraîchage est un métier technique et exigeant. **Notre défi quotidien est de trouver un point d'équilibre entre les besoins pédagogiques et les enjeux technico-économiques.**

En outre, c'est un support d'activités fortement impacté par les aléas climatiques. Après avoir dû faire face à une exceptionnelle période de sécheresse en 2022 (année la plus chaude enregistrée depuis le début des mesures météorologiques[10]), nous avons connu en 2023 un automne et un hiver particulièrement pluvieux.

Ces fortes précipitations ont eu pour impact :

- de réduire nos rendements sur certaines cultures, notamment les pommes de terre, car certains de nos terrains ont été inondés et saturés en eau à certaines périodes ;
- de détériorer les conditions de stockage de certains de nos légumes : en effet, le fort taux d'humidité au moment des récoltes a pu engendrer dans certains cas une réduction du temps de conservation sur certaines productions.

Les conséquences de cette saison très pluvieuse se poursuivent avec notamment des retards d'implantation d'une partie des légumes primeurs, en raison des sols saturés en eau.

Pour faire face aux changements climatiques, nous avons continué de développer n**os pratiques culturales agroécologiques,** en développant notamment la vie des sols, en renforçant les techniques de paillage et d'engrais vert entre chaque culture vivrière, et en préservant la diversité variétale.

---

[7] Nos productions sont 100% bio et sont certifiées par l'organisme indépendant ECOCERT

[8] GABB Anjou : Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine-et-Loire

[9] CAB : Coordination Agro Biologique (regroupement des GABB à l'échelon régional)

[10] Source : Livret « 2022, une année historiquement chaude et sèche en Pays de la Loire » réalisé par Bio Loire Océan dans le cadre du programme de recherche CLIMATVEG, avec la participation du LETG de l'Université Rennes 2 - 17 janvier 2023

LES CIRCUITS-COURTS DE COMMERCIALISATION

L'agriculture représente 20% des émissions de gaz à effet de serre. Mais c'est sans compter toute la logistique liée aux circuits de commercialisation. Dans une économie mondialisée qui ne tient pas compte des coûts cachés écologiques et sociaux, il est fondamental de promouvoir des circuits-courts et une économie locale basée sur **des filières alimentaires (re)territorialisées.**

C'est pourquoi le Jardin de Cocagne Angevin commercialise ses légumes **uniquement en circuit-court,** sous forme d'abonnement panier, en vente directe sur nos marchés de Cocagne, et via des commandes auprès d'associations, collectivités et entreprises du territoire.

La vente de légumes sous forme de paniers

C'est le socle de notre modèle économique. Le principal atout d'un panier est de bénéficier de produits frais, variés et de saison toutes les semaines. De plus, cette formule permet de découvrir des légumes que nous n'aurions pas forcement achetés.

Quelques chiffres :

- 330 adhérents abonnés
- 280 paniers en moyenne distribués par semaine
- 14 lieux de distribution (principalement dans les maisons de quartier d'Angers)
- 15 lieux de livraison (principalement dans des entreprises et associations angevines)

Après une chute importante du nombre de paniers vendus en 2022 (220/semaine en moyenne, soit -20% par rapport à 2021), **le nombre d'abonnements est remonté en 2023,** pour revenir au niveau de 2021 (280 paniers distribués en moyenne/semaine).

Ce regain est dû en partie à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des paniers, **CocagneBio**,proposé par le Réseau Cocagne dans le cadre d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC Jardins d'octets, qui regroupe une cinquantaine de Jardins de Cocagne adhérents). Ce nouvel outil, qui implique une évolution de nos modalités et de nos conditions générales de vente, nous permet de gagner beaucoup de temps dans la gestion commerciale. Désormais, chaque adhérent peut gérer en ligne de manière autonome ses absences, déplacer son lieu de retrait, consulter son compte et mettre en place le prélèvement automatique.

Les Marchés de Cocagne

Tous les vendredis entre 10H et 18H30 sur notre site de La Bouvarderie à St Barthélemy d'Anjou, et tous les jeudis entre 17H et 19H30 sur le quartier de Belle-Beille, en partenariat avec le bar associatif « L'échappée Belle » rue Edouard Floquet à Angers, chacun peut venir acheter des légumes issus de notre production, mais aussi, en collaboration avec d'autres producteurs bio et locaux, des fruits, du fromage de chèvre, des œufs, du pain, de la viande...

En 2023, le chiffre d'affaires de nos Marchés de Cocagne a diminué de l'ordre de -15K€ (-14%). Nous avons subi, au même titre que l'ensemble de la filière bio, les effets du contexte d'inflation généralisée qui pèse fortement sur le budget des ménages.

La vente sur commande

Certaines collectivités, associations ou entreprises du territoire ont fait le choix de se fournir en légumes bio auprès du Jardin de Cocagne Angevin, permettant ainsi de **soutenir une agriculture bio, locale et solidaire.**

C'est le cas notamment de la crèche Pigeon Vole à St Barthélemy d'Anjou, de C'est Bio l'Anjou, avec son pack « 100% engagé » auprès notamment des cantines des collèges, mais aussi du Secours Populaire...

Diversifier nos circuits de commercialisation est essentiel pour nous car il nous permet d'équilibrer notre modèle économique.

Une mission alimentaire,

TERRITORIALE, AXÉE SUR L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE ET LA JUSTICE SOCIALE

L'accès digne de toutes et de tous à une alimentation de qualité et durable est indissociable de notre mission sociale.

En 2022 en France, près de 7 millions de personnes recouraient à l'aide alimentaire pour se nourrir ; et des milliers étaient « abonnés » à l'offre discount des supermarchés par manque de moyens. Ces chiffres ont explosé en 2023 sous le coup de l'inflation généralisée. Tous les acteurs de l'aide alimentaire ont tiré la sonnette d'alarme en constatant une hausse de l'ordre de 20% de la fréquentation de leurs distributions alimentaires.

Dans ce contexte, le Jardin de Cocagne Angevin a poursuivi ses actions d'aide alimentaire et les a même développées.

LES PANIERS SOLIDAIRES

L'association a bénéficié d'un soutien de la MSA pour permettre aux jardiniers et jardinières de pouvoir accéder aux paniers de légumes bio proposés par le Jardin. Jusque-là, seule 1 ou 2 jardiniers (sur 60) achetaient des légumes bios sur le Jardin. Grâce à ce partenariat, c'est une cinquantaine de paniers qui ont été distribués chaque semaine aux jardiniers et jardinières pour 1€ seulement.

En outre, depuis septembre 2023, le Jardin de Cocagne Angevin s'est engagé dans une opération nationale portée par le Réseau Cocagne et baptisée « Paniers Solidaires ». Ce programme vise à améliorer l'accès à une offre de légumes bio distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des publics à faibles revenus. La distribution de légumes se complète par un accompagnement des publics à travers des animations (ateliers cuisine, repas partagés, sensibilisation à la nutrition…).

Concrètement, la mise en place de cette action se fait dans le cadre de partenariats. Le bénéficiaire paie 1/3 du prix réel du panier, l'association partenaire finance 1/3 et le réseau Cocagne le dernier 1/3, grâce notamment à un financement du Fonds national « Mieux Manger pour Tous ».

En 2023 le Secours Catholique du Maine et Loire a décidé de s'engager dans cette opération en partenariat avec le Jardin de Cocagne, et un partenariat a débuté en 2024 avec l'Université d'Angers, en faveur des étudiants.

MON P'TIT MARCHÉ FRUITS ET LÉGUMES SOLIDAIRES

Lancé en septembre 2022 en partenariat avec le CCAS d'Angers et les Maisons de quartier, le projet « Mon p'tit Marché – Fruits et légumes solidaires » a fêté sa 1ère bougie en 2023 et a poursuivi son développement.

Ce projet permet aux angevins en situation de vulnérabilité d'accéder à des fruits et légumes frais chaque semaine, à moindre coût, sous forme de petit marché de proximité, **pour bien manger sans se ruiner.**

En cohérence avec le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) d'Angers Loire Métropole (ALM), **des produits bio et locaux du Jardin de Cocagne** viennent compléter l'offre.

En 2023, dans le contexte d'inflation généralisée, **le nombre de bénéficiaires a bondi de +16%** pour atteindre jusqu'à 600 bénéficiaires certaines semaines !

Bien que les retours des bénéficiaires et des partenaires soient très positifs concernant ce projet, nous ne pouvons nous satisfaire de cette augmentation du nombre de bénéficiaires, et espérons que les choses se stabiliseront à la baisse en 2024.

LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Depuis 2010 à l'initiative de la DRAAF[11], le Jardin de Cocagne Angevin a développé une plateforme logistique permettant de récupérer des fruits et légumes sauvés du gaspillage (invendus, refus d'agréage et surplus de production), de les trier pour pouvoir ensuite les redistribuer dans les réseaux de l'aide alimentaire.

Le Jardin de Cocagne Angevin dispose d'une stale sur le MIN d'Angers, afin de récupérer tous les jours, du lundi au vendredi, les invendus auprès des grossistes du Pavillon fruits et légumes. Nous récupérons également des denrées auprès des agriculteurs et des coopératives agricoles du territoire (dans un rayon de 50km autour d'Angers).

Chaque année, ce sont près de 140 tonnes de fruits et légumes récupérés, pour environ 120 tonnes redistribuées sur l'aide alimentaire.

[11] DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Chiffres clés

Une augmentation du nombre de bénéficiaires dans un contexte d'inflation

Si en 2022, ce sont 148 tonnes de fruits et légumes qui ont été récupérées auprès de nos partenaires et donateurs : grossistes, producteurs, coopératives... En 2023 cette quantité s'est réduite à 131 tonnes du fait d'une crise conjoncturelle qui a débuté fin 2022.

Ainsi, du fait d'une hausse des coûts de production, de l'énergie et des denrées, le volume des donations a connu une décrue, compensée dans une certaine mesure par une amélioration du tri.

Volume valorisé sur la plateforme de tri du Jardin de Cocagne Angevin en 2023

Volume (en kg)	2019	2020	2021	2022	2023
Grossistes	42 278	29 557	32 188	40 573	41 357
Enlèvements	41 330	49 435	86 689	75 443	67 129
Récoltes	6 458	3 067	2 405	6 739	3 935
Total	**90 066**	**82 059**	**121 282**	**122 755**	**112 831**

Par ailleurs, le nombre d'associations partenaires est resté stable après avoir augmenté en 2022. **Nous fournissons ainsi 11 acteurs de l'aide alimentaire du territoire angevin en fruits et légumes.** Les volumes donnés aux associations ont diminué de 61 tonnes à 44 tonnes. Cette diminution est liée à la baisse des volumes récupérés, mais également à l'augmentation de la demande sur le nouveau dispositif d'aide alimentaire du Jardin « Mon P'tit Marché ».

Répartition des volumes triés dans le circuit de l'aide alimentaire

Volume (en kg)	2019	2020	2021	2022	2023	
Filets Solidaires	55 096	28 635	39 966	42 511	/	60%
Mon P'tit Marché	/	/	/	16 509	66 472	
Banque Alimentaire	8 622	9 412	8 681	6 026	2 999	40%
Secours Populaire	3 721	14 489	23 842	12 173	11 921	
Restos du Cœur	2 886	15 554	23 833	19 112	1 669	
Saint-Vincent-de-Paul	8 592	/	/	/	/	
Resto Troc	2 598	3 481	2 861	2 497	2 227	
Solidarifood	2 012	2 182	7 697	14 236	13 053	
CCAS de Saint-Barthélemy-d'Anjou	/	3 844	6 425	1 769	2 199	
RAARE	/	3 927	7 233	3 794	4 510	
AFEV	/	/	/	609	2 306	
Fabrik Café	/	/	/	797	886	
REDA	/	331	761	266	/	
Maison de Quartier d'Angers	/	/	/	57	360	
Les Veilleurs (Les Robinsons)	661	182	/	/	/	
Cop'1 Solidaire					1 785	
Total	**84 188**	**82 037**	**121 299**	**120 356**	**110 387**	

Remerciements

AUX PARTENAIRES

L'association ne peut détenir à elle seule les solutions pour le public qu'elle accueille. Le travail en partenariat et en réseau s'avère incontournable afin d'apporter la réponse la plus adaptée aux besoins du territoire. Ainsi, nous avons fondé notre fonctionnement sur des liens étroits tissés avec des acteurs d'horizons différents et sur leur adhésion à notre projet.

MERCI aux partenaires qui nous soutiennent

Être bas, trouver une main tendue qui nous remonte.
Avoir encore la force de la voir et de la saisir.
L'exact contraire de la solitude.

Parole de jardinier

Le Jardin de Cocagne Angevin

02 41 93 19 19
contactcocagne@jdca49.org
La Bouvarderie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

jardin-cocagne-angers.org

MEMBRE DU RÉSEAU COCAGNE